



FICHE TECHNIQUE

SOLIX 36

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE / GENERAL DESCRIPTION

SOLIX 36 est une matière grasse végétale concrète

2. CARACTÉRISTIQUES PHYSICOCHIMIQUES / PHYSICOCHEMICAL PROPERTIES

Caractéristiques générales :

- Température de fusion (point de glissement) en °C

35 - 40

- Acidité oléique en %

0,1 max

(soit un indice d'acide de 0,2 max)

- Indice de peroxyde

5 max

- Indice d'iode

77 max

- Teneur en eau en %

0,05 max

- Coloration Lovibond rouge (cuve 5 1/4")

2 max

- Coloration Lovibond jaune (cuve 5 1/4")

20 max

- Coloration Gardner

2,5 max

- Gout et odeur

neutres

3. MICROBIOLOGIE / MICROBIOLOGY

Microbiologie (germes par gramme) :

- Germes totaux

500 max

- Levures, moisissures

100 max

- Salmonelles

Absence/25 g

- Coliformes

10 max

- Staphylocoques pathogènes

Absence

4. INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

Caractéristiques générales :

- Lipides en %

99,95 min

- Glucides en %

0

- Protéines en %

0

- Fibres en %

0

- Cholesterol

traces

- Sodium en mg/kg

10 max

- Energie en kcal/100g / Energy in kcal/100g

900

- Energie en kJ/100g

3765

Acides gras en % :

- Saturés

21 env

- Monoinsaturés

40 env

- Polyinsaturés ω 6

2 env

- Acides gras trans

37 env

5. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE / FOOD SAFETY

Allergènes / Allergens: Absence d'allergènes majeurs. Aucun étiquetage spécifique n'est requis conformément au Règlement 1169/2011/CE et ses amendements.

Aucun risque de contamination croisée avec un allergène connu n'a été identifié pour ce produit.

Ionisation : Ce produit n'a subi aucun traitement ionisant et ne contient aucun ingrédient ou additif traité par ionisation.

OGM : Cette matière grasse végétale n'est pas soumise à l'étiquetage selon les Règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE.

Résidus de pesticides : Conforme au Règlement 396/2005/CE et ses amendements.

Auxiliaires technologiques

Conforme à l'arrêté français du 19 Octobre 2006

- Nickel

0,2 mg/kg max

Contaminants:

Conforme aux exigences Européennes et Françaises en vigueur en matière de contaminants : Règlement 1881/2006/CE et ses amendements, Directive 2009/32/CE

- Métaux lourds

10 mg/kg max

- Plomb

0,10 mg/kg max

- Solvant résiduel (hexane)

1 mg/kg max

- Dioxines + furanes (teneur en OMS-PCDD/F - TEQ)

0,75 µg/g max

- Dioxines + furanes + PCB de type dioxine (teneur en OMS-PCDD/F-PCB-TEQ)

1,25 µg/g max

- Somme des PCB 28+52+101+138+153+180 (teneur en ICES - 6)

40 ng/g max

- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) : Somme Benzo(a)pyrène + Benzo(a)anthracène + Benzo(b)fluoranthène + Chrysène

10,0 µg/kg max

- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) : teneur en Benzo(a)pyrène

2,0 µg/kg max

6. CONFORMITÉ / COMPLIANCE

Ce produit est conforme à ou convient aux régimes :

- Végétaliens

oui

- Végétariens

oui

- Ovo-lacto-végétariens

oui

- Coeliaque

oui

- Kasher

oui

- Halal

oui

- RSPO

non

7. ETIQUETAGE / LABELLING

Huile de soja partiellement hydrogénée